



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# La libre circulation n'aggrave pas le chômage des Suisses

La Fédération des Entreprises Romandes Genève a mandaté l'Observatoire universitaire de l'emploi pour analyser l'effet de la libre circulation et du recours à de la main-d'œuvre étrangère (permis B et G) sur le chômage en Suisse. Les résultats démontrent qu'il n'y a pas d'effet d'éviction, mais complémentarité.

Certains courants politiques veulent faire croire que l'immigration est l'unique responsable des problèmes comme la surcharge des infrastructures, la pénurie du logement et l'insécurité. L'afflux des migrants et des travailleurs frontaliers créerait des distorsions sur le marché du travail, en entraînant une hausse du chômage des résidents et une pression sur les salaires, en particulier dans les zones frontalières. Les courants populistes défendent l'idée que le chômage domestique augmente car les entreprises engagent en dehors du marché local, alors que les milieux économiques défendent l'idée selon laquelle les entreprises n'engagent en dehors du marché local que lorsque l'offre de travail indigène n'est pas adaptée à leur demande.

Dans son allocution, le président de la FER Genève, Nicolas Brunshwig, rappelle quelques chiffres: «La Suisse romande est passée de 968'000 emplois en 2000 à 1,15 millions en 2011, soit un bond de 18,5%, alors que le taux de chômage reste relativement stable, aux alentours de 5%. On constate que l'arc lémanique a créé plus d'emplois ces dix dernières années que le reste de la Suisse, mais que le chômage y est toujours d'environ 2% plus élevé qu'ailleurs.» Au vu de ces faits, la question, légitime, se pose en ces termes: les étrangers et les frontaliers sont-ils vraiment la cause du chômage en Suisse?

### Test de trois hypothèses

Pour analyser la situation, la FER Genève a mandaté l'Observatoire universitaire de l'emploi de l'Université de Genève pour mener une étude portant sur les trois hypothèses suivantes:

1. La demande de travail «non suisse», plus spécifiquement frontalière (permis G) ou issue de l'immigration récente (permis B), est élevée dans certains secteurs d'activité, car l'offre de main-d'œuvre locale disponible est trop rare.
2. La demande de travail «non suisse» est élevée dans certains secteurs d'activités, car l'offre de travail «suisse», bien que conséquente dans ces secteurs, est mal adaptée ou ne répond pas aux caractéristiques de la demande. Il n'y a donc pas rareté, mais inadéquation de la main-d'œuvre locale disponible.
3. La demande de travail «non suisse» est élevée dans certains secteurs, alors même que l'offre de travail «suisse» disponible dans ces secteurs est conséquente et bien adaptée.

### Conclusions de l'étude

L'étude arrive à la conclusion que le recours par les entreprises suisses à des travailleurs étrangers s'explique par une rareté de main-d'œuvre locale au chômage dans certains secteurs ou avec certains profils. A cet égard,



l'existence de l'emploi salarié frontalier et permis B revêt une importance cruciale pour le fonctionnement de l'économie du canton de Genève dans son ensemble.

Si l'on s'interroge sur les raisons de la non-prise en compte ou de la non-intégration sur le marché de l'emploi des chômeurs d'origine suisse, il est possible d'expliquer cette situation de manière rationnelle en s'appuyant sur les caractéristiques intrinsèques de cette population. Ainsi, dans les différents secteurs d'activité analysés, on constate que le profil des Suisses au chômage – et donc disponibles pour un emploi – est significativement différent du profil des frontaliers et des travailleurs avec permis B en emploi sur les plans de la formation et des qualifications requises. C'est cette différence qui explique les raisons pour lesquelles les entreprises locales ont recours à de la main-d'œuvre étrangère.

A de rares exceptions près, l'offre de travail et la demande de travail sont plutôt complémentaires et non parfaitement substituables. Les salariés permis B ou frontaliers (permis G) présents sur le territoire suisse, et en particulier à Genève, n'ont pas pour effet d'écartier les travailleurs locaux du marché du travail mais viennent, en règle générale, les compléter. Il n'y a donc pas à proprement parler d'effet d'éviction et la libre circulation des personnes n'est pas un facteur explicatif prépondérant des variations du chômage.

Blaise Matthey, directeur général de la Fer Genève, se réjouit de ces résultats. «Les fluctuations du marché du travail obéissent, à Genève comme ailleurs, aux fluctuations de la conjoncture, avant d'être liées à l'origine des travailleurs», analyse-t-il. «Lorsque les employeurs disent qu'ils ne trouvent pas forcément les qualifications dont ils ont besoin sur le marché de l'emploi, ils ne mentent pas. Dans le meilleur des cas, seul un employé étranger sur dix serait substituable par un chômeur suisse. On ne peut donc se passer de l'emploi frontalier et européen, voire de l'immigration en général, faute de vider l'économie locale de sa substance.»

#### **La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref**

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de 75 associations professionnelles et de 26'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

#### **Contacts:**

Nicolas Brunschwig, président – 022 818 11 11 – nicolas.brunschwig@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 022 715 32 15 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice du département communication – 022 715 34 59 – veronique.kampfen@fer-ge.ch